

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 FÉVRIER 2023

ZFE : report de l'entrée en vigueur de l'interdiction du Crit'Air 2

Ce matin, en commission permanente à la Métropole de Lyon, notre groupe est intervenu sur les récentes déclarations de son Président qui reporte l'interdiction du Crit'Air 2 à 2028.

D'abord, Philippe Cochet a dénoncé que la primeur de l'annonce du report ait été réservée à la presse et non pas aux élus métropolitains.

"Il nous semble qu'il aurait été respectueux des communes, auxquelles l'exécutif avait demandé leur avis, de d'abord leur fournir un bilan et ensuite d'en tirer les conclusions avec elles. Nous regrettons vivement ce constant **refus de dialogue** et de travail collectif de l'exécutif avec les communes et ce manque de reconnaissance de leurs compétences."

Nous sommes favorables à la ZFE, nous avons voté pour sa mise en place. Des communes gérées par des élus de notre groupe sont déjà dans le périmètre existant.

Mais notre engagement se fonde sur une stratégie qui comporte notamment la mise en place de nouvelles dessertes de transport en commun, pour **proposer des alternatives** aux usagers de l'automobile. De fait, nous déplorons que l'exécutif ait renoncé au plan métro, qui rend ainsi quasi impossible les alternatives de grande ampleur.

En outre, tant que la **fiabilité de notre réseau de transports en commun** n'est pas là, il nous paraît impossible d'étendre les interdictions Crit'Air. Pour mémoire, le réseau bus a fonctionné à 93% en novembre 2022 et depuis n'a pas dépassé les 95%. Le métro est tombé à 95% d'exploitation en octobre 2022.

Ces deux années supplémentaires sont une **pure manoeuvre politique** : pour la majorité Verts/Nupes, il s'agit d'éviter que l'interdiction intervienne au moment des élections métropolitaines, prévues en 2026.

À la vue de ces éléments, nous demandons non pas le report de l'interdiction du Crit'Air 2, mais **son abandon pur et simple**.

Les signataires :

Philippe COCHET, président du groupe, maire de Caluire-et-Cuire | **Lucien BARGE**, maire de Jonage | **Pascal BLACHE**, maire de Lyon 6e | **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, adjointe de Bron | **Richard BRUMM**, conseiller du 3e arrondissement de Lyon | **François-Noël BUFFET**, sénateur | **Carole BURILLON**, conseillère municipale du 3e arrondissement de Lyon | **Sandrine CHADIER**, maire de Craponne | **Pascal CHARMOT**, maire de Tassin-La-Demi-Lune | **Claude COHEN**, maire de Mions | **Doriane CORSALE**, 1ère adjointe de Saint-Priest | **Chantal CRESPIY**, conseillère municipale de Caluire-et-Cuire | **Laurence CROIZIER**, conseillère municipale de Lyon | **Catherine DUPUY**, 1ère adjointe de Rillieux-la-Pape | **Nadia EL FALOUSSI**, adjointe de Saint-Priest | **Myriam FONTAINE**, conseillère municipale de Sathonay-Camp | **Séverine FONTANGES**, conseillère municipale de Charbonnières-les-bains | **Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest | **Christophe GIRARD**, conseiller municipal de Vénissieux | **Lionel LASSAGNE**, conseiller métropolitain | **Christophe MARGUIN**, conseiller métropolitain | **Jean MÔNE**, conseiller métropolitain | **Dominique NACHURY**, conseillère métropolitaine | **Gaël PETIT**, conseiller métropolitain | **Clotilde POUZERGUE**, maire d'Oullins | **Christophe QUINIOU**, maire de Meyzieu | **Michel RANTONNET**, maire de Francheville | **Véronique SARSELLI**, maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon | **Luc SEGUIN**, conseiller municipal de Marcy-L'étoile | **Jean-Jacques SELLES**, maire de Chassieu | **Julien SMATI**, maire de Rillieux-la-Pape | **Alexandre VINCEDET**, député du Rhône